

« La Synergie entre l'enseignement et la doctrine », vaste programme aurait pu dire quelqu'un ! Or, quoi de plus naturel que d'enseigner ce que l'on a réfléchi et expérimenté afin que le savoir soit appliqué et critiqué ? Quelle meilleure référence aussi pour ouvrir ce dossier de Doctrine que le Lieutenant-colonel Ferdinand Foch, futur maréchal de France, auteur en 1903 il y a exactement un siècle de la première édition des *"Principes de la Guerre"*, directeur de l'école supérieure de guerre en 1908, généralissime et commandant en chef des forces alliées pendant la Grande guerre, enseignant, penseur, tacticien ? Dans son ouvrage, il écrivait : *"Le militaire ne peut s'abstraire ni des origines ni du but de la guerre, ni de la nature des moyens qu'elle met à sa disposition, car c'est de l'étude des uns et des autres que doit résulter pour lui l'emploi à faire de ces moyens, sa tactique comme aussi la valeur des résultats qu'il recherche"*¹. Cette réflexion a franchi le siècle.

La doctrine ou énonciation de principes ayant été réfléchis, validés par l'expérience, n'impose ni un dogme ni des solutions types. Son objet n'est pas de figer la pensée militaire, car *"la guerre, comme toutes les activités humaines, subit des modifications : elle n'échappe pas à la loi de l'évolution"*². Elle appelle au contraire à la réflexion critique permanente. En revanche, elle représente les choix faits lors d'une période donnée, notamment en matière de modes d'action et d'organisations du commandement, qu'il faudra savoir ajuster voire adapter aux circonstances. Dans ce nouveau millénaire et en raison des conflits de plus en plus fréquents engageant nos forces, la pensée militaire a besoin de poursuivre sa revitalisation entreprise dès 1996 avec le nouveau concept d'emploi des forces. La doctrine représente les règles et manuels que chaque offi-

cier doit connaître pour bien exercer son métier d'ailleurs soit en les respectant soit en les transgressant mais toujours en en mesurant bien les conséquences et si possible en les maîtrisant. A lui, notamment par son intelligence, sa curiosité, son autocritique même, d'adapter ces connaissances à la réalité immédiate ou future du terrain.

La doctrine a aussi pour objet d'être "vulgarisée", diffusée, expliquée afin de développer une compréhension commune de la philosophie de l'action et des modes opératoires. Par l'enseignement, elle contribue au développement d'une pensée militaire et d'un langage communs, constituant le socle de toute évolution de la réflexion. Comme l'écrivait aussi le Lieutenant-colonel Foch, *"l'enseignement militaire a pour objet de mettre en valeur le bagage intellectuel du stagiaire"*³. Le lien entre enseignant et enseigné est donc fondamental. Quel meilleur professeur que celui qui a réfléchi la doctrine et la confronte à l'esprit sagace et volontiers critique du stagiaire de l'enseignement militaire supérieur ? Les rédacteurs de la doctrine, qui élaborent la pensée militaire de l'armée de terre, ont la responsabilité de transmettre à cette population importante de futurs officiers d'état-major et aussi chefs militaires de demain, leur savoir et leurs réflexions. Ceux-ci devront en effet les appliquer avec leur sens du jugement à l'aide et au profit de leur culture générale, *"résultat de l'interaction entre connaissances et idées neuves, provoquant des idées nouvelles"* comme le rappelait l'un de nos grands Anciens, le général Arnaud de Foïard.

Enfin, la synergie entre l'enseignement et la doctrine profite aussi de l'implantation sur un même site des pôles doctrine et enseignement militaire supérieur, dans ce lieu prestigieux qu'est l'Ecole militaire, qui rassemble une grande partie de la communauté doctrinale et des organismes de l'enseignement militaire supérieur des forces armées françaises. Dans ce cadre historique, les écoles supérieures de guerre des différentes armées, devenues *"collèges ou centres d'enseignement"*, les centres militaires de recherche, demain le Centre interarmées des concepts et doctrines, apportent leurs contributions à cette synergie. Au cœur de cette action, le centre de retour d'expérience (CEREX) synthétise les enseignements des opérations récentes ou des exercices. Le centre de recherche et de documentation (CRD) lance les études pour l'avenir et donne l'accès à une importante documentation actuelle ou historique. Le centre de réalisation et d'étude de doctrine de l'armée de terre (CREDAT) coordonne les travaux d'élaboration des documents doctrinaux. Les centres d'études historiques donnent l'accès à l'enseignement de l'histoire militaire, tout aussi présente, conformément à ce qu'écrivait Clausewitz : *"l'histoire militaire avec tous les faits qu'elle rapporte, est une source d'enseignement pour la critique elle-même"*⁴.

Le cycle doctrinal, qui rythme les études sur l'emploi des forces terrestres, contribue en permanence à cette synergie entre doctrine et enseignement au sein de l'armée de terre.

L'appropriation de la doctrine d'emploi des forces terrestres par nos unités et états-majors passe par l'enseignement de celle-ci aux élèves et stagiaires de nos écoles et centres qui doivent devenir les plus fervents propagateurs des principes et règles qu'ils auront appris, assimilés et acceptés, pour un jour, en fonction des évolutions, les améliorer voire les modifier profondément.

¹ Ferdinand Foch, *"Des principes de la guerre"*, Berger Levrault, 1903, 341p., p. 338.

² *ibidem*, p. 24.

³ *ibidem*, p. 13.

⁴ Clausewitz von, Carl, *"De la Guerre"*, collection 10/18, 1965, 490p, p. 214.